

Les chantiers dans la culture en 2010

LES CHIFFRES

- **6%** : c'est l'augmentation des crédits alloués à la culture entre 2007 et 2010.
- **750 M€** : c'est la part de l'emprunt national consacrée au grand programme de restauration et de numérisation du patrimoine immatériel de la France.
- **2013** : c'est l'année durant laquelle le grand musée des civilisations de la Méditerranée ouvrira ses portes.

L'ESSENTIEL

- Lors de ses vœux au monde culturel, le Président de la République, en présence de Frédéric MITTERRAND, a annoncé **6 grands chantiers** axés sur l'audace et l'innovation:
 - **Moderniser les villes** en tenant compte de l'architecture et de la qualité du tissu urbain ;
 - **Développer l'ouverture culturelle de la France à l'international** avec la mise en place de différents projets qui touchent toutes les cultures ;
 - **Créer une Maison de l'Histoire de France** qui questionnera l'Histoire de notre pays dans son ensemble et non par bribes ;
 - **Développer une politique du spectacle vivant plus audacieuse** en privilégiant l'excellence artistique des projets et leurs vertus pédagogiques ;
 - **Donner un nouvel élan à l'éducation artistique** en enseignant l'histoire des arts à l'école ;
 - **Aborder la révolution numérique** grâce à une stratégie globale de développement de l'offre en ligne et de lutte contre le piratage.
- Pour mettre en œuvre ces différents chantiers et réformes, le Président de la République a annoncé le **dégel total du budget** du ministère de la Culture en 2010.
- Après le choc de la crise, l'Etat consent ainsi **un effort considérable pour la culture en 2010**, avec un objectif clair : faire en sorte que tous les Français accèdent à la culture et que celle-ci devienne une vraie source de croissance pour notre pays.

QUEL BILAN POUR L'ANNÉE 2009 ?

- **L'année 2009 a confirmé la grande vitalité de la culture en France :**
 - Les musées nationaux ont continué à accueillir des milliers de visiteurs. Leur fréquentation a doublé en 10 ans. Par ailleurs, ce sont 2 millions de jeunes qui ont bénéficié de la gratuité dans les musées.
 - La Foire internationale de l'art contemporain (FIAC) a attiré des marchands et des collectionneurs du monde entier, ainsi que de très nombreux visiteurs.
 - Nos cinémas ont connu une fréquentation historique avec plus de 200 millions d'entrées.
- **Des chantiers majeurs ont été lancés :**
 - Avec de **nouveaux équipements culturels** : Musée des Civilisations de la Méditerranée à Marseille, ouverture de l'antenne du Louvre à Lens... ;
 - Avec la **concrétisation de réformes ambitieuses** : réforme de l'audiovisuel public pour redonner au service public les moyens de son ambition en le libérant des contraintes publicitaires ; loi HADOPI pour dissuader les internautes de pirater des contenus protégés par le droit d'auteur et développer l'offre légale en ligne.

QUELLES SONT LES GRANDES PRIORITÉS POUR 2010 ?

- **La modernisation des villes** : le Président de la République a confié en 2009 à 10 architectes urbanistes la mission de dessiner l'avenir du Grand Paris. Mais l'importance de l'architecture et de la qualité du tissu urbain ne se limite pas à Paris, toutes les métropoles sont concernées. C'est pourquoi Nicolas SARKOZY a souhaité que le pavillon français de la biennale d'architecture de Venise soit consacré en 2010 à des villes comme Marseille, Lyon, Bordeaux ou Lille sous l'étendard « *Metropolis* ».
- **L'ouverture culturelle de la France à l'international** : parce que c'est la mission de la France de s'ouvrir à toutes les cultures et de les promouvoir à l'étranger, plusieurs projets marqueront cette année l'ouverture culturelle de la France à l'international : l'année croisée franco-russe, le projet de création au Louvre d'un département consacré aux arts des chrétientés d'orient, des empires byzantins et slaves, le rayonnement culturel de la France à travers l'Union pour la Méditerranée, ainsi que la création de l'Institut Français.
- **La Maison de l'Histoire de France** : Nicolas SARKOZY a souhaité la création d'une Maison de l'Histoire de France qui questionnera l'Histoire de notre pays dans son ensemble. Frédéric MITTERRAND proposera au printemps un projet ainsi qu'un lieu symbolique pour sa création.

- **Le spectacle vivant** : pour développer une politique du spectacle vivant plus audacieuse, Frédéric MITTERRAND va redéfinir les programmes nationaux, revoir la carte des labels ainsi que les cahiers des charges, et recourir aux meilleurs experts pour instruire et évaluer les différents projets. Les aides à la création seront également réformées pour être accordées en fonction de l'excellence artistique des projets, de leurs vertus pédagogiques et éducatives et de la qualité de leur gestion.
- **L'éducation artistique** : le Président de la République souhaite donner un nouvel élan à l'éducation artistique. L'enseignement de l'histoire des arts sera généralisé dans les programmes scolaires. Pour que les lycéens et les étudiants puissent accéder aux grandes œuvres de notre patrimoine un nouveau portail Internet va être mis en place.

COMMENT PRÉPARER LA FRANCE À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ?

- Au-delà des grands chantiers culturels prévus pour 2010, la France doit se doter de moyens ambitieux pour relever le défi de la révolution numérique. Dans cette optique, **le Président de la République a déployé dès 2007 une stratégie globale en lançant des missions de réflexion sur la musique, le cinéma et le livre qui vont se concrétiser à partir de 2010.**
 - Dans le cadre de l'emprunt national, un grand programme de restauration et de numérisation du patrimoine immatériel de la France (livres, films de cinéma, programmes audiovisuels, archives de presse) va être lancé pour permettre à chacun d'accéder instantanément à toute l'offre culturelle, quel que soit l'éditeur ou le distributeur.
 - Pour tirer tous les bénéfices du numérique sans mettre à mal le droit d'auteur qui est vital pour la création, **le Gouvernement conduit une stratégie qui marche sur ses deux jambes** : (1) dissuader le piratage, c'est le rôle assigné à l'HADOPI et (2) favoriser une offre légale en ligne exhaustive et attractive. C'est tout l'objet de la création d'ici l'été 2010 de la « **carte musique jeunes** » financée à 50% par l'Etat pour réhabituer nos jeunes à acheter leur musique et permettre aux marchés en ligne de décoller.
 - Par ailleurs, **Nicolas SARKOZY a invité la Commission européenne à proposer la transposition dans les Etats membres du prix unique et du taux réduit de TVA pour l'industrie du livre dans l'univers numérique.** L'objectif, c'est que le livre ne soit plus taxé à 19,6% sur Internet quand il l'est à 5,5% dans l'univers physique.

COMMENT CES CHANTIERS SERONT-ILS FINANCÉS ?

- Plusieurs sources de financement sont prévues :
 - **750 M€ issus de l'emprunt national** vont être consacrés au grand programme de restauration et de numérisation du patrimoine immatériel de la France. A cette somme considérable s'ajouteront **des apports de partenaires privés.**
 - Le Président de la République a souhaité que **la totalité du budget du ministère de la Culture soit dégelée en 2010 pour accomplir les différents chantiers.**
- Ce financement est utile et nécessaire pour que tous les Français accèdent à la culture et que la culture devienne une source de croissance pour notre pays. **Il représente, en période de crise, un effort considérable de l'Etat.**

Verbatim

Nicolas SARKOZY : « *La culture n'est pas un champ à moissonner ni une forêt à mettre en coupe réglée, c'est une jungle foisonnante et un écosystème dont nous devons entretenir la vitalité, la variété et la non-conformité. Qu'il s'agisse du théâtre ou du cinéma, du jeu vidéo ou de la musique, les créateurs d'aujourd'hui n'ont jamais eu autant d'instruments à leur portée pour exprimer leurs rêves et déployer leur imagination. A nous de les accompagner, de nourrir cet imaginaire dès le plus jeune âge, à nous de leur donner des ailes.* »

Frédéric MITTERRAND : « *J'ai fait de la révolution numérique et de tout ce qu'elle entraîne comme potentialités exceptionnelles, mais aussi comme périls pour certaines valeurs inaliénables tel que le droit de l'artiste à être rémunéré pour son travail, l'une des grandes priorités de mon action au ministère. Cette action, le numérique en est l'un des outils, et je lui ai donné un nom, qui est comme ma devise, mon viatique et presque mon slogan : « la culture pour chacun. »* »

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr